

Compte-rendu du Conseil Municipal

Commune de CHARGEY-lès-GRAY

Session ordinaire du jeudi 19 février 2026 à 20 heures

Présents : Messieurs BESANCENOT, FRANCOIS, COURIOL, TURNERET et JOBARD et Mesdames BIGOTTE-CHOULET, BERNARD, GUINET, HUBLARD et LOMBERGER.

Excusés : CHAUVELOT E., POINCENOT D., HEGO P. et DESCHAMPS S.

Procurations :

Pouvoir donné par GACONNET R. à COURIOL M.

Pouvoir donné par HEGO P. à GUINET C.

Désignation d'un secrétaire de séance : Émilie BERNARD

Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 18/12/25 à l'unanimité.

Délibérations

- ✓ **Délibération n° 1 : Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de La boulangerie**

Le conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) ACCEPTE l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la boulangerie ;
- 2) VALIDE la convention de mise à disposition de toiture jointe à la présente délibération ;
- 3) AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- ✓ **Délibération n° 2 : Extension du réseau concédé d'électricité pour une parcelle située route de Rigny - PC0701322400006 qui relève de l'article L342-11 du code de l'Energie, modifié par l'ordonnance n°2023-816 du 28/08/2023.**

Le conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) APPROUVE le programme des travaux présentés.
- 2) DEMANDE au SIED 70, la réalisation des travaux définis ci-dessus.
- 3) DEMANDE que la participation financière demandée par le SIED 70 soit prise en charge par M. Jean Baptiste Collette en application de l'article L342-11 du code de l'Energie, modifié par l'ordonnance n°2023-816 du 28/08/2023.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

✓ **Délibération n° 3 : Extension du réseau électrique concédé ATC (D 10848)**

Le conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1) **DEMANDE** au SIED 70 de procéder d'une part à l'étude détaillée de cette opération selon l'avant-projet définitif présenté.

2) **DEMANDE** que la participation financière demandée par le SIED 70 soit prise en charge par le bénéficiaire des travaux en application des dispositions de l'article L 332-8 du Code de l'urbanisme.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

✓ **Délibération n° 4 : Participation du syndicat scolaire à la chaudière**

La chaudière installée par Vincent Grisouard dans les locaux du périscolaire permet de chauffer et les locaux de la Mairie et le périscolaire.

Il a été convenu que le syndicat scolaire rembourserait 50 % du reste à charge à la mairie de Chargey.

Montant de la chaudière : 11 890€ TTC

Subvention DSIL perçue par la commune : 3963.60€

Nous allons retoucher 16,404 de FCTVA : 1625.47€

Il restera à charge à la commune : 6301.73 €

Le conseil municipal demande **une participation de 3150€** au syndicat scolaire.

Le syndicat scolaire devra voter une délibération en miroir.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

✓ **Délibération n° 5 : Installation compteurs eau pour les appartements situés ruelle de la cure**

Coût estimé :

Jérôme CUSSE : 1895€

Vincent Grisouard : 386.10

Gaz et eaux : 152.52

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à faire réaliser les travaux.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Informations

- **Vente du terrain à Habitat 70**
La vente a été signée le 19 janvier 2026.

- **Point sur les travaux de viabilisation**
La CCVG prend en charge l'eau et l'assainissement.
La commune doit faire ériger un mur pour ne pas que les eaux de pluie s'écoulent dans les propriétés en contrebas

- **Feux récompenses**
Le passage du consuel a eu lieu le 27 janvier.
Les demandes de prises en charge de ce nouveau PDL ont été faites auprès de Total Energie et ENEDIS.

- **Point sur le budget**
Le logiciel rencontre une panne temporaire.

- **Infos diverses**
Récapitulatif des activités du mandat
Remerciements

Séance levée à 21 heures